

DOS
Spécialité « per

Composition du dossier

	P
---	---

DOSSIER D'INSCRIPTION DES JEPS
Spécialité « performance sportive » Mention « Escrime »

Composition du dossier	
------------------------	--

	Pièces à fournir
	Fiche de renseignements
	Contenu de la formation DESJEPS escrime • Organisme de formation • Calendrier • Coût de la formation / Aides à la formation • Organisation détaillée de l'alternance • Planning prévisionnel • Équipe pédagogique
	Tests d'entrée
	Attestation d'entraînement sportif Attestation de formateur Certificat médical datant de moins d'un an à la date des EPEF
	Calendrier 2026 - 2028

Je soussigné

Atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments du dossier.

- ☐ J'ai bien pris en compte les contraintes horaires liées à cette formation, présentées dans le planning hebdomadaire.
- ☐ Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente de l'IFFE (consultables sur le site internet de la FFE) et les accepter sans réserve.

Date limite de dépôt du dossier d'inscription le : **22 mai 2026**

Fait le

Signature

PIÈCES À FOURNIR

Pièces à fournir pour que votre dossier d'inscription soit recevable :

	Fiche d'inscription normalisée avec photographie.
	Copie de carte d'identité ou du passeport en cours de validité.
	Pour les moins de 25 ans de nationalité française, une copie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté
	Le certificat de compétences de l'unité d'enseignement " prévention et secours civiques de niveau 1 " (PSC1) ou équivalent (<i>ne pas confondre avec l'Initiation à l'alerte et aux premiers secours délivré lors de la JAPD</i>).
	Attestation d'entraînement sportif en escrime pendant au moins une saison sportive, délivrée par le directeur technique national de l'escrime (en annexe) - sauf dispense EPEF précisé p.16
	Attestation d'activités de formateur en escrime d'une durée de trente-cinq heures minimum, délivrée par le directeur technique national de l'escrime (en annexe) - sauf dispense EPEF précisé p.16
	Certificat médical de non-contre-indication à la pratique et l'enseignement de l'escrime, datant de moins d'un an à la date des EPEF (en annexe)
	Copies des diplômes scolaires, universitaires et professionnels.
	Copies des diplômes inscrits au RNCP (BPJEPS, BEES 1°, DEJEPS)

« J'ai lu, pris connaissance et fourni l'ensemble des pièces réclamées. »

Le
Signature

FR

A la formation du diplôme d'Etat
du Sport de la section

Le candidat :

Nom :

Prénoms :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A la formation du diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport de la spécialité « performance sportive » mention « escrime ».

Le candidat :

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :Lieu de naissance :

N° Sécurité Sociale :

Adresse :

Téléphone personnel :

Courriel :

Arme de spécialité : ☒ Fleuret ☐ Épée ☐ Sabre

Le parcours du candidat :

Diplômes « Escrime » et autre « jeunesse et sport » (joindre les justificatifs) :

.....

.....

.....

.....

.....

N° de licence FFE :

Ligue :

Club saison en cours :

Niveau et diplômes scolaires / universitaires :

.....

.....

.....

.....

.....



Formation habilitée sous le n° 23NPPHABDES0001

Expériences dans l'entraînement de tireurs de bon niveau (précisez la catégorie, le niveau et éventuellement le nom des tireurs entraînés) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

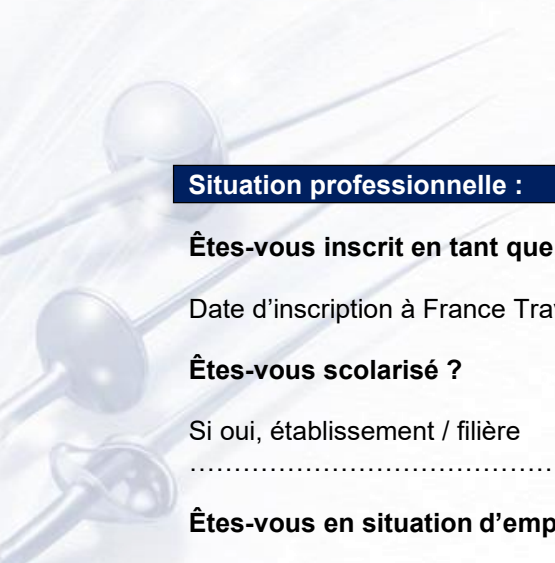
Expériences dans la formation de cadres ; précisez le(s) contexte(s) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Titres sportifs :

.....
.....
.....
.....
.....
.....





Situation professionnelle :

Êtes-vous inscrit en tant que

Date d'inscription à France Travail

Êtes-vous scolarisé ?

Si oui, établissement / filière

.....

Êtes-vous en situation d'emp

Situation professionnelle :

Non

Date d'inscription à France Travail.....

Non

Si oui, établissement / filière

Non

À temps plein / à temps partiel (Nombre d'heures mensuelles ou % ETP)

Quel type de Contrat : CDI / CDII / CDD / Contrat de professionnalisation / Apprentissage (rayer les mentions inutiles) / Autres Contrats (Préciser lequel)

Nom de l'employeur

Adresse.....

Tel.....

Mail.....

Nom du responsable de la structure employeur :

Tel.....

Mail.....

Autre situation :

Plan de financement envisagé :

Financement individuel : CPF / Auto-financement)

Financement employeur : OPCO (AFDAS) / Plan de développement de compétences / Contrat d'Apprentissage / Contrat de Professionnalisation

Financement institutionnel : France Travail / Mission Locale / Conseil Régional / AGEFIPH

Nom de l'organisme financeur Adresse

..... Adresse

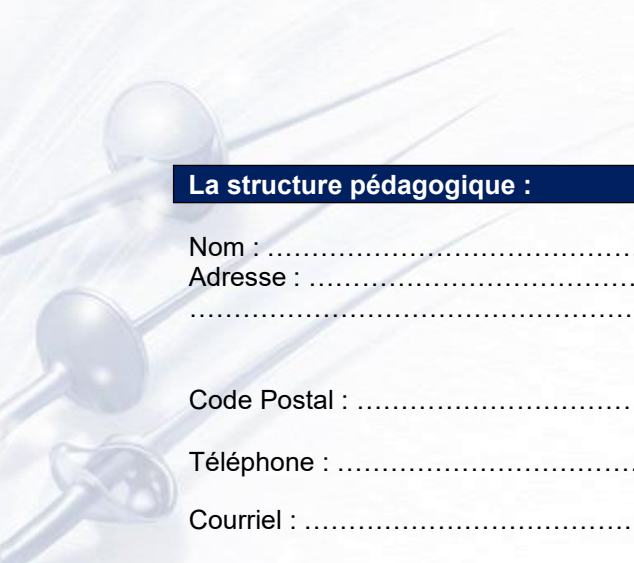
Code Postal Ville

..... Tel Fax Mail

.....

UN DEVIS DE FORMATION SERA EMIS A L'ISSUE DU POSITIONNEMENT DU CANDIDAT





La structure pédagogique :

Nom :

Adresse :
.....

Code Postal :

Téléphone :

Courriel :

La structure pédagogique :

Adresse :

Épée

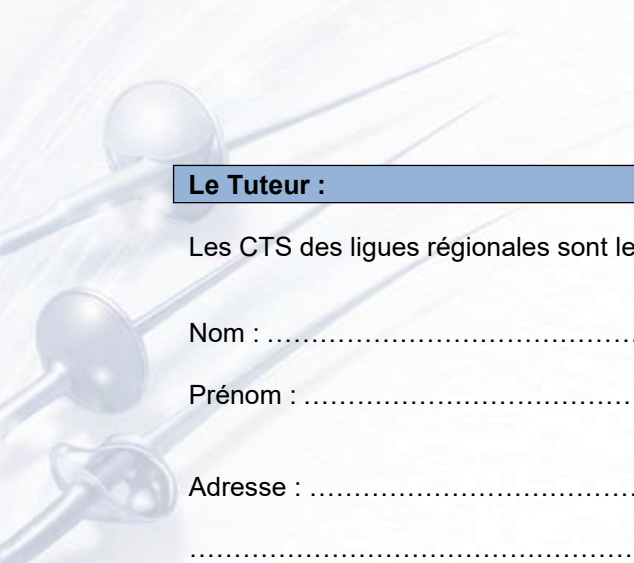
 Fleure

☐ Autre

Type de contrat et de la structure :

.....

From the past:



Le Tuteur :

Les CTS des ligues régionales sont le

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Le Tuteur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal Ville :

Téléphone :

Courriel :

Qualités / diplômes / expériences professionnelles :

Numéro de carte professionnelle (joindre copie) :

Date de validité :

Le tuteur intervient-il dans la structure du stagiaire :	Oui	Non
--	-----	-----

Si oui avec quelle fonction :

Perspectives d'emploi :

Nom de la structure :

Type de contrat :

Volume horaire :

Date et signature du candidat

FORMATION DES JEPS ESCRIME 2026- 2028

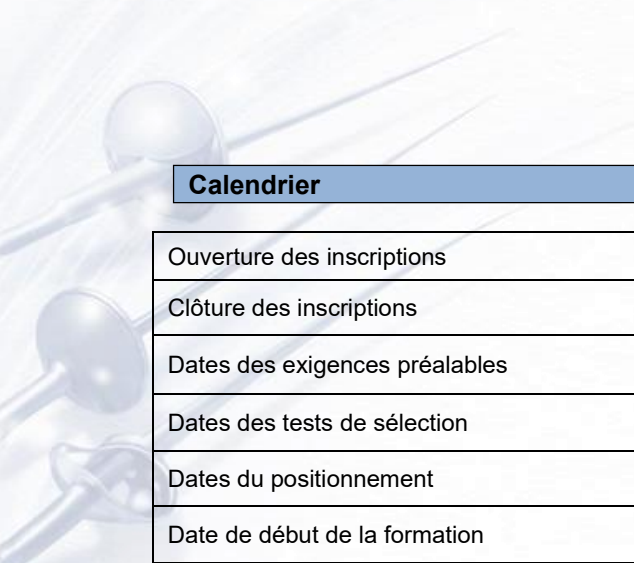
La formation est ouverte aux candidats français et étrangers.

La validation du DESJEPS « Escrime » délivre le titre de Maître d'Escrime.

Organisme de formation	
------------------------	--

Institut de Formation de la Fédération Française d'escrime (IFFE).

- maeva.leblanc@ffescrime.fr



Calendrier
Ouverture des inscriptions
Clôture des inscriptions
Dates des exigences préalables
Dates des tests de sélection
Dates du positionnement
Date de début de la formation

Calendrier

Ouverture des inscriptions	09/03/2026
Clôture des inscriptions	22/05/2026
Dates des exigences préalables	Du 22 au 26/06/2026
Dates des tests de sélection	Du 22 au 26/06/2026
Dates du positionnement	Du 22 au 26/06/2026
Date de début de la formation	07/09/2026
Date de fin de la formation	24/03/2028
Durée de la formation en entreprise	Identique à la durée de la formation, avec la possibilité, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation, de débiter jusqu'à 3 mois avant le démarrage des cours en centre et de se prolonger jusqu'à 3 mois après la fin du cycle de formation
Nombre total d'heures de formation/ stagiaire	1200
Nombre d'heures en centre et e-learning/ stagiaire	720
Nombre d'heures en entreprise/ stagiaire	480
Nombre total d'heures dédiées aux épreuves certificatives	20

Coût de formation

Frais d'inscription (non remboursable)	20 €
Frais de participation au EPEF	40 €
Coût pédagogique	12 960 €
Frais annexes (estimation)	9 000 €
Dont frais d'hébergement et de restauration pour chaque stage (estimation)	6 000 €
Dont frais de transport (estimation)	3 000 €

UC bénéficieront d'un entretien de positionnement permettant de définir un devis adapté sera alors proposé

Organisation détaillée de la formation en alternance

Elle comprend :

- Un volume significatif de travail personnel est par ailleurs dédié à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation :

- Organisation des temps en centre de formation :**

1) 16 semaines de regroupements **en présentiel** qui se déroulent principalement à l'INSEP et dans les différents CREPS qui accueillent les Pôles France Relève : CREPS de Wattignies (épée dame), Reims (épée homme), Aix-en-Provence (fleuret dame), Châtenay-Malabry (fleuret homme), Talence (sabre dame et homme). Certains stages se déroulent également au sein des équipes techniques régionales dans les territoires de chaque stagiaires.

Ils sont organisés sous forme de :

- ## 2) Des temps de formation en distanciel synchrone

Ces séquences en distanciel synchrone poursuivent plusieurs objectifs pédagogiques complémentaires :

- Cette organisation vise à optimiser la complémentarité entre distanciel et présentiel, dans une logique d'efficacité pédagogique et de professionnalisation progressive.

La formation comprend :

- Ces stages constituent des temps forts d'immersion dans des environnements de performance et permettent :

- ### Logique de progression pédagogique

1. Diagnostic stratégique et positionnement professionnel

Planning prévisionnel					
2026 H Centre H Alternance	Janvier				
	semaine 1 01/01/2026	semaine 2 05/01/2026	semaine 3 12/01/2026	semaine 4 19/01/2026	semaine 5 26/01/2026
2026 H Centre H Alternance	Mars	Avril			
	semaine 14 30/03/2026	semaine 15 06/04/2026	semaine 16 13/04/2026	semaine 17 20/04/2026	semaine 18 27/04/2026
2026 H Centre H Alternance	Juin	Juillet			
	semaine 27 29/06/2026	semaine 28 06/07/2026	semaine 29 13/07/2026	semaine 30 20/07/2026	semaine 31 27/07/2026
2026 H Centre H Alternance	Septembre	Octobre			
	semaine 40 28/09/2026	semaine 41 05/10/2026	semaine 42 12/10/2026	semaine 43 19/10/2026	semaine 44 26/10/2026
	M5 : Formation	PP Module 7 : 21h Formation M5 : 14h 3S	M3		
	M7 : PP		M3		
2027 H Centre H Alternance	Janvier				
	semaine 1 28/12/2026	semaine 2 04/01/2027	semaine 3 11/01/2027	semaine 4 18/01/2027	semaine 5 25/01/2027
		M3	M3	Leçon de HN à une arme Épée-Fleuret-Sabre	M3
	férié	M10	M10	M6 3S	M7
		10	10		fé
2027 H Centre H Alternance	Mars	Avril			
	semaine 14 29/03/2027	semaine 15 05/04/2027	semaine 16 12/04/2027	semaine 17 19/04/2027	semaine 18 26/04/2027
	férié	Stage DE Sabre Stage pratique Houlgate	Stage PFR 2 Stage pratique		Stage DE Stage p Al
	M3				
	M3		38		38
		10	10		
2027 H Centre H Alternance	Juin	Juillet			
	semaine 27 28/06/2027	semaine 28 05/07/2027	semaine 29 12/07/2027	semaine 30 19/07/2027	semaine 31 26/07/2027
		Stage Formation			
	M3	ETR			
	M3				
		38			
		10			
2027 H Centre H Alternance	Septembre	Octobre			
	semaine 40 27/09/2027	semaine 41 04/10/2027	semaine 42 11/10/2027	semaine 43 18/10/2027	semaine 44 25/10/2027
		M4	M2	M2	
		M4	M3	M3	
		10	10	10	
2028 H Centre H Alternance	Decembre	Janvier			
	semaine 1 27/12/2027	semaine 2 03/01/2028	semaine 3 10/01/2028	semaine 4 17/01/2028	semaine 5 24/01/2028
			1er passage UC3-UC4	1er passage UC3-UC4	1er pa UC1- UC3-
			10	10	10

Planning prévisionnel

H Présentiel	590	
H Distanciel	130	
H Alternance	720	480
Total DESJEPS	1200	

Responsable de la formation DESJEPS

- Pierre GUICHOT, coordonnateur du DESJEPS

➤ Maître David ROBINET

- **Coordonnateurs des Pôles France Relève :**
 - Maître Sébastien HANICOTTE, coordonnateur du Pôle France Relève d'épée dames au CREPS de Wattignies,
 - Maître Jérôme ROUSSAT, coordonnateur du Pôle France Relève d'épée hommes au CREPS de Reims,
 - Maître Olivier LAMBERT, Coordonnateur du Pôle France Relève de fleuret dames au CREPS d'Aix-en-Provence
 - Maître Herbert VERON, coordonnateur du Pôle France Relève de fleuret hommes au CREPS d'Ile-de-France,
 - Maître Cédric WALLARD, coordonnateur du Pôle France Relève de sabre dames au CREPS de Talence,
 - Maître Julien MÉDARD, coordonnateur du Pôle France Relève de sabre hommes au CREPS de Talence,
- **Entraîneurs nationaux des Pôles France INSEP :**
 - Maître Frédéric CHOTIN, entraîneur national de l'épée dame,
 - Maître Hervé FAGET entraîneur national de l'épée homme,
 - Maître Yann DETIENNE, entraîneur national du fleuret dame,
 - Maître Emeric CLOS, entraîneur national du fleuret homme,
 - Maître Mathieu GOURDAIN, entraîneur national du sabre dame,
 - Maître Vincent ANSTETT, entraîneur national du sabre homme.

Les tests se dérouleront du 22 au 26 juin 2026 à l'INSEP

- Des tests de sélections (entretien de sélection) organisés uniquement si le nombre de candidats inscrits est supérieur à 20
- Du positionnement (entretien de positionnement)

- Attester d'une expérience d'encadrement sportif en escrime ;
- Attester d'une expérience de formateur en escrime ;
- Justifier de la capacité à démontrer et réaliser des gestes techniques dans une situation d'assaut ;
- Justifier de la capacité à effectuer une analyse technique et tactique d'un match d'escrime.

- De la production d'une attestation d'activités d'entraînement sportif en escrime pendant au moins une saison sportive, délivrée par le directeur technique national de l'escrime ;
- De la production d'une attestation d'activités de formateur en escrime d'une durée de trente-cinq heures minimum, délivrée par le directeur technique national de l'escrime
- D'un test d'exigences préalables consistant en :
 - o La mise en œuvre d'une séance individuelle de perfectionnement aux trois armes (épée, fleuret, sabre)
 - o La réalisation d'une analyse technique et tactique d'une séquence vidéo de match d'escrime

- Le candidat conduit une leçon individuelle d'une durée comprise entre quinze et vingt minutes dans chacune des trois armes (fleuret, épée, sabre). Cette mise en situation permet d'évaluer sa maîtrise technique, sa capacité d'adaptation pédagogique ainsi que sa posture professionnelle.
- Le candidat visionne ensuite un match dans l'arme de son choix. Cette séquence est suivie d'un entretien d'une durée maximale de trente minutes, portant sur son analyse technique et tactique de la rencontre ainsi que sur ses connaissances approfondies de la discipline.

Est dispensé de la vérification des exigences préalables le candidat titulaire de l'un des diplômes suivants :

- Le sportif de haut niveau en escrime inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'[article L. 221-2 du code du sport](#)
- Le titulaire du Brevet d'État d'Éducateur Sportif du premier degré, option « escrime ».
- Le titulaire du DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif » mention « escrime »

Modalités des tests de sélection pour l'entrée en formation

Nota Bene : La vérification des exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF) conditionne l'accès à l'épreuve de sélection.

L'IFFE est habilité pour un effectif maximum de 20 candidats. Ainsi, si un nombre supérieur de candidats valide les EPEF et souhaite entrer en formation, l'IFFE organisera une épreuve de sélection.

Afin d'assurer une formation de qualité, conforme aux exigences réglementaires, et de garantir que l'ensemble des compétences professionnelles visées puisse être développé par tous les candidats, cette épreuve de sélection est nécessaire pour retenir les candidats présentant le profil le plus adapté au métier.

L'épreuve consistera en un entretien d'une durée maximale de 30 minutes. Il permettra d'apprécier :

- la cohérence du parcours et du projet professionnel du candidat ;
- la pertinence et la conformité de la structure d'alternance envisagée, notamment sa capacité à offrir un environnement propice à l'entraînement de sportifs de niveau national ou international, à structurer un système de performance cohérent, et à permettre au stagiaire d'exercer des responsabilités effectives en matière de pilotage stratégique et de direction de projet.
- la qualification et la disponibilité du tuteur ;
- les modalités de financement envisagées, afin de s'assurer que le candidat pourra suivre la formation dans de bonnes conditions.

Dates et lieu : **Du 22 au 26 juin 2026 à l'INSEP, à l'issue des épreuves d'EPEF**

Modalités d'organisation du positionnement

Le positionnement constitue une étape obligatoire préalable à l'entrée en formation. Il vise à analyser la situation du candidat, à vérifier ses acquis au regard des compétences attendues dans le référentiel de certification du DESJEPS mention « escrime », et à construire un parcours individualisé de formation.

Le positionnement poursuit trois objectifs principaux :

1. Présenter le dispositif de formation, notamment :
 - les objectifs du DESJEPS,
 - les modalités de certification des UC,
 - l'organisation pédagogique,
 - le fonctionnement de l'alternance,
 - les modules de formation et les stages pratiques.
2. Identifier les compétences déjà acquises par le candidat afin de les mettre en perspective avec les exigences du référentiel (UC1 à UC4).
3. Élaborer un Plan Individuel de Formation (PIF), pouvant intégrer, le cas échéant, des allègements ou des renforcements de certains modules.

Tout allègement proposé par l'équipe pédagogique fait l'objet d'une validation formalisée. Après acceptation par le stagiaire, il est intégré au livret de formation et contractualisé.

Nature et déroulement de l'entretien

Le positionnement prend la forme d'un entretien individuel d'une durée maximale de 30 minutes, conduit à partir du dossier d'inscription complété et des pièces justificatives fournies.

Au cours de cet entretien, l'équipe pédagogique analyse notamment :

- le cursus scolaire et universitaire,
- les formations et diplômes professionnels,
- les diplômes et qualifications fédérales,
- le parcours sportif et le niveau de pratique,
- les expériences professionnelles et bénévoles dans le champ de l'escrime,
- les expériences professionnelles dans d'autres secteurs d'activité,
- la structure d'alternance identifiée et sa pertinence au regard des exigences du diplôme,
- le tuteur pressenti,
- la situation professionnelle actuelle du candidat,
- les modalités de financement,
- les attentes et le projet professionnel du candidat.

Ce temps d'échange permet d'évaluer la cohérence du projet, la maturité professionnelle du candidat et sa capacité à s'inscrire dans une dynamique de management de projet de performance.

Dates et lieu : **Du 22 au 26 juin 2026 à l'INSEP**

Je soussigné :

Prénom :

CTR

ATR

Président de ligue

Atteste par la présente que Madame / Monsieur :

Pour faire valoir ce que de droit.

Le :

Signature

Visa du directeur technique national de la FFE

Je soussigné....., Docteur en médecine, certifie
que Madame, Mademoiselle, Monsieur (1)

Né(e) le.....à

Ne présente aucune contre-indication

A LA PRATIQUE ET A L'ENSEIGNEMENT DE L'ESCRIME

Fait à....., le.....

Cachet et signature du praticien

(1) Rayer les mentions inutiles